

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES MEMBRE DU BUREAU DE GRAND CHAMBERY

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 72

Aillon-le-Jeune	Marc Fleury
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Marie Lheureux Pineau
Barberaz	Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Catena D'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Mélissa Bernard - Julien Donzel
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Bernard Grollier - Thomas Jaussoin - Isabelle Junet - Laura Khirani - Magalië Martin - Cécile Meriguet - Mélanie Meunier - Vincent Patey - Gaëtan Pauchet - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Carlotta Sacconey-Abbo - Hocine Talbi - Emilien Vanlemmens - Cristina Virone - Florence Zagagnoni
Cognin	Damien Ancrenaz - Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	Yohann Jennepin
Doucy-en-Bauges	Laurence Ratton
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Isabelle Geindre
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Céline Colombat - Alain Gagët - Pascal Mithieux - Audrey Tateia
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Emilie Guillaud
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Sylvain Chariot
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyssse	Michel Dyen - Karim Ecthioui - Patricia Maffre-Deprost
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Julien Pernot
Vimines	Pierre Grossi

• conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Stéphane Bochet - Manon Boyer

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Thierry Bebert à Damien Regairaz - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Pascale Gagnieux à Florian Penaroyas - de Joséphine Kudin à Alexandre Gennaro - de Philippe Marin à Christian Berthomier - de Olivier Marmet à Isabelle Geindre - de Emilie Pessel à Cécile Meriguet

• conseillers excusés : 2

Florence Bourgeois - Luc Meunier

1. Déroulement du scrutin

Les opérations de vote sont réalisées au moyen d'un système de vote électronique garantissant les principes fondamentaux qui commandent ces opérations (secret du vote, sincérité du scrutin, possibilité d'émettre un vote blanc, nul ou une abstention).

Le prestataire chargé de la gestion du vote électronique lance le scrutin et le clôt après s'être assuré que chaque conseiller communautaire a voté au moyen du boîtier qui lui a été distribué aléatoirement à son arrivée par les services de la Communauté d'agglomération.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'annonce des résultats fournis par le système de vote électronique.

2. Constitution du bureau de vote

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs pour l'élection des membres du Bureau : Catena d'Alu Bouziane et Julien Donzel.

3. Élection des membres du Bureau

Sous la présidence de Thierry Repentin, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du Bureau. Il a été rappelé que les membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 5211-10 du CGCT).

4. Détermination du nombre de membres du Bureau

En application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le Bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par le Conseil communautaire, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 27 le nombre de membres du Bureau, dont le président et 15 vice-présidents élus le 9 avril 2026. Le président et les 15 vice-présidents sont :

Thierry Repentin

Luc Berthoud

Isabelle Dunod

Damien Regairaz

Franck Morat

Michel Dyen

Jimmy Bâabâa

Christophe Pierretton

Valentin Hachet

Isabelle Junet

Pierre Brun

Alexandre Gennaro

Daniel Rochaix

Alain Caraco

Jean-Marc Léoutre

Christian Berthomier

5. Élection des membres du Bureau

5.1. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Damien Ancrenaz

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 76	
Suffrages exprimés : 65	
Votes blancs : 9	
Votes nuls : 2	
Abstentions : 4	
Majorité absolue : 33	
	Nombre de suffrages obtenus
Damien Ancrenaz	62
Aloïs Chassot	1
Karim Echtioui	1
Vincent Patey	1

Damien Ancrenaz a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.2. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature d'Arthur Boix-Neveu

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 74	
Suffrages exprimés : 55	
Votes blancs : 16	
Votes nuls : 3	
Abstentions : 6	
Majorité absolue : 28	
	Nombre de suffrages obtenus
Arthur Boix-Neveu	45
Vincent Patey	3
Philippe Gamen	1
Florence Zagagnoni	1
Sandra Ferrari	1
Vincent Boulnois	1
Grégory Basin	1
Marie-Eve Berni	1
Karim Echtioui	1

Arthur Boix-Neveu a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.3. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature d'Eric Delhommeau

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 77	
Suffrages exprimés : 74	
Votes blancs : 3	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 3	
Majorité absolue : 38	
	Nombre de suffrages obtenus
Eric Delhommeau	66
Vincent Patey	3
Vincent Boulnois	2
Mélissa Bernard	1
Aloïs Chassot	1
Philippe Gamen	1

Eric Delhommeau a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.4. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Sandrine Desroches-Afchain

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 75	
Suffrages exprimés : 60	
Votes blancs : 15	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 5	
Majorité absolue : 31	
	Nombre de suffrages obtenus
Sandrine Desroches-Afchain	53
Vincent Patey	6
Grégory Basin	1

Sandrine Desroches-Afchain a été proclamée membre du Bureau et a été immédiatement installée.

5.5. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Julien Donzel

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 76	
Suffrages exprimés : 66	
Votes blancs : 8	
Votes nuls : 2	
Abstentions : 4	
Majorité absolue : 34	
	Nombre de suffrages obtenus
Julien Donzel	61
Vincent Patey	3
Pascal Mithieux	1
Grégory Basin	1

Julien Donzel a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.6. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature d'Hervé Ferroud-Plattet

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 78	
Suffrages exprimés : 67	
Votes blancs : 11	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 2	
Majorité absolue : 34	
	Nombre de suffrages obtenus
Hervé Ferroud-Plattet	65
Grégory Basin	1
Vincent Patey	1

Hervé Ferroud-Plattet a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.7. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature d'Isabelle Geindre

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 77	
Suffrages exprimés : 66	
Votes blancs : 11	
Votes nuls : 0	
Abstentions : 3	
Majorité absolue : 34	
	Nombre de suffrages obtenus
Isabelle Geindre	64
Sandra Ferrari	1
Vincent Patey	1

Isabelle Geindre a été proclamée membre du Bureau et a été immédiatement installée.

5.8. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Jocelyne Gougou

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 78	
Suffrages exprimés : 69	
Votes blancs : 8	
Votes nuls : 1	
Abstentions : 2	
Majorité absolue : 35	
	Nombre de suffrages obtenus
Jocelyne Gougou	64
Vincent Patey	3
Vincent Boulnois	1
Manon Boyer	1

Jocelyne Gougou a été proclamée membre du Bureau et a été immédiatement installée.

5.9. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Bruno Lhuissier

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 77	
Suffrages exprimés : 62	
Votes blancs : 14	
Votes nuls : 1	
Abstentions : 3	
Majorité absolue : 32	
	Nombre de suffrages obtenus
Bruno Lhuissier	57
Vincent Patey	3
Jean-Pierre Fresso	1
Vincent Boulnois	1

Bruno Lhuissier a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.10. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Gaëtan Pauchet

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 76	
Suffrages exprimés : 61	
Votes blancs : 14	
Votes nuls : 1	
Abstentions : 4	
Majorité absolue : 31	
	Nombre de suffrages obtenus
Gaëtan Pauchet	45
Vincent Patey	12
Aloïs Chassot	1
Karim Echtioui	1
Philippe Ferrari	1
Florian Penaroyas	1

Gaëtan Pauchet a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

5.11. Élection d'un membre du Bureau

Est enregistrée la candidature de Jean-Maurice Venturini

1 ^{er} tour de scrutin	
Présents et pouvoirs : 80	
Votants : 77	
Suffrages exprimés : 63	
Votes blancs : 13	
Votes nuls : 1	
Abstentions : 3	
Majorité absolue : 32	
	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Maurice Venturini	58
Vincent Patey	3
Philippe Ferrari	1
Aloïs Chassot	1

Jean-Maurice Venturini a été proclamé membre du Bureau et a été immédiatement installé.

6. Observations et réclamations

Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

This image shows a full page of primary-ruled paper. It features ten horizontal dashed lines spaced evenly down the page. On each side, there are two vertical dashed lines that serve as margins, creating a central writing area. The paper is otherwise blank, with no text or markings.

7. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 avril 2026 à 19 heures 35 minutes.

	Signature
Le président	
Le secrétaire	
Les assesseurs	

